

# FAITS DIVERS / JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

## Tchibanga : rentrée solennelle dans les tribunaux

MIHINDOU MIHINDOU  
Tchibanga/Gabon

LA double audience solennelle d'installation des magistrats nouvellement affectés ou promus dans les tribunaux de première instance et administratif de Tchibanga, lors du Conseil supérieur de la magistrature du 4 août 2020, s'est déroulée dernièrement au Palais de justice du chef-lieu de la province de la Nyanga. Dans le strict respect des mesures barrières en présence de la gouverneure de la province de la Nyanga, Nicole Nouhando, et des forces de défense et de sécurité. Cette double manifestation a eu lieu conformément aux dispositions de l'article 12 de la loi N° 12/94 du 16 septembre 1994, portant statut des magistrats aux termes desquelles " les magistrats sont installés dans leurs fonctions en audience solennelle de la juridiction à laquelle ils sont nommés ou rattachés ". Et concerne les magistrats promus au parquet près le tribunal de première instance, Kevin Lipombo Missounda (procureur adjoint), et Vanes-

sa Mouloungui (secrétaire). Lesdits magistrats ainsi que tous leurs collègues ont reçu de leur hiérarchie des sages conseils qui leur permettront d'accomplir leur travail dans les règles. Occasion pour le procureur de la République, Illitch Djeme Benga, de faire la rétrospective de l'année judiciaire écoulée, mais aussi de fixer le cap de celle qui commence. Aussi, dans ses réquisitions, le chef du parquet a-t-il indiqué que la dernière année judiciaire a été marquée par une montée inquiétante de la violence, surtout en milieu scolaire où l'on a assisté à des phénomènes étranges comme des enfants qui entrent en transe en plein cours. Sur ce, le maître des poursuites a interpellé les pouvoirs publics sur l'impérieuse nécessité de mettre en place des mécanismes visant à contrer le phénomène qui consiste à trouver du plaisir dans le sang et la mise à mort d'autrui. Le procureur de la République a enfin décliné les missions premières ou essentielles du parquet, à savoir : assurer la sécurité des personnes et des biens, garantir l'ordre public, qu'il soit sanitaire



Photo: Mihindou-Mihindou

**La gouverneure de la Nyanga et les magistrats lors de la rentrée judiciaire à Tchibanga.**

comme c'est le cas en ce moment avec la crise du Covid-19, ou économique. Au tribunal administratif, Martial Arsène Mintza

Mindoutoume a pris ses fonctions de vice-président. Dans ses réquisitions, le commissaire à la loi, Chancel Sinthengue Loum-

ba, a exhorté les magistrats au professionnalisme et, surtout, au courage dans l'exercice de leurs fonctions.

## Un étrange "client" à la BEAC-Oyem

Alexis NDONG SIMA  
Oyem/Gabon

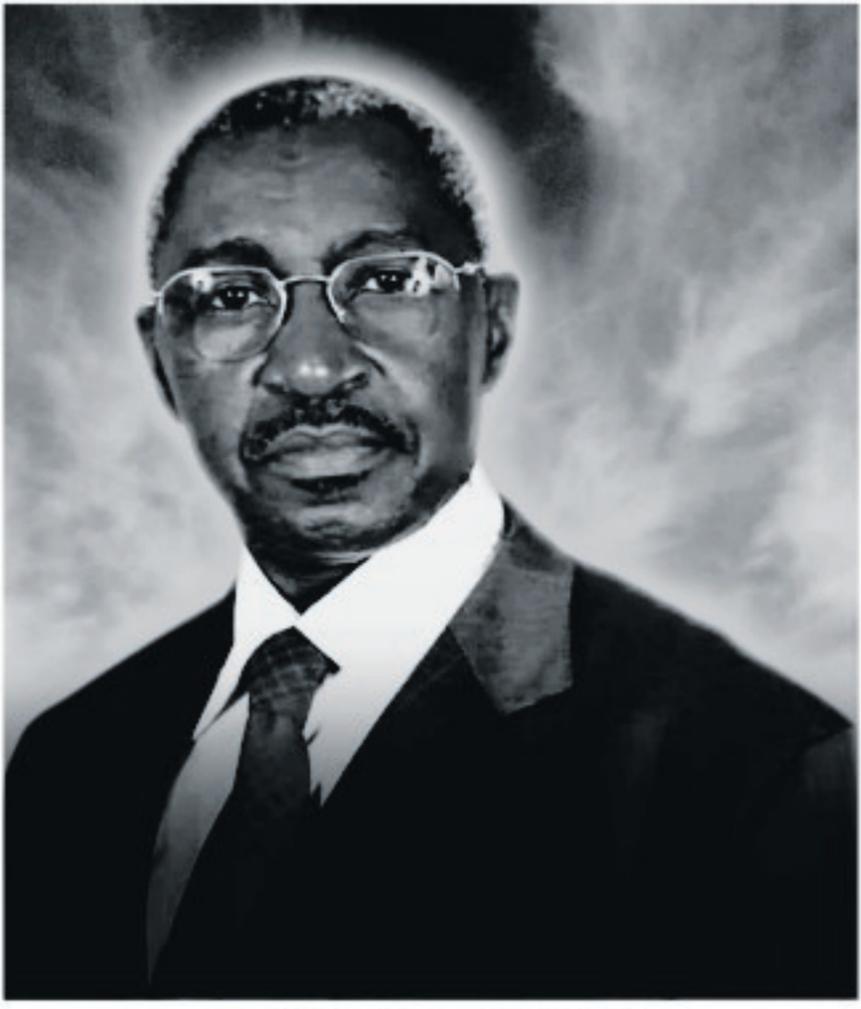
UNE scène insolite s'est récemment produite à Oyem, notamment aux alentours de la voie principale reliant le quartier administratif au centre-ville. Un gros hibou, qui venait de prendre son envol sur un palmier situé à l'entrée de la brigade-centre de gendarmerie, s'est échoué dans la concession de la Banque des États d'Afrique centrale (BEAC) à 8h30. À la grande surprise du personnel de l'établissement bancaire, des usagers et des passants. L'étrange visiteur a rapidement été maîtrisé à coups de bâton,



Photo: Alexis Ndong

**Le rapace avant sa mise à mort.**

avant d'être aspergé d'eau bénite, puis brûlé vif. Une foule de curieux a assisté au spectacle. Rapace généralement nocturne, carnivore, au bec crochu et posé sur des serres, le hibou a depuis toujours été à l'origine de mythes, de superstitions et de croyances, toutes aussi maléfiques les unes que les autres.



20/ 11/ 2010 - 20/ 11/ 2020

**Gaston, Papa, Papy, Abo, le Boss... Il y aura toujours 1 date, 1 mot, 1 image qui nous rappelleront ton sourire. La douleur diminue mais ne disparaît jamais; c'est la vie. Ce Vendredi 20 Novembre 2020, pensées pieuses pour le repos de ton âme.**

Ta famille.